

Réf: Dossier N° 030958

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EKARM AFRICA » en abrégé « EKARM AFRICA »

Siège social Abidjan, Abidjan, Banco2 Yopougon, LOT 2771 B,
ILOT 315

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EKARM AFRICA » en abrégé « EKARM AFRICA »

Objet : Tous travaux de construction et réhabilitation de bâtiments Le Génie civil, les Voiries Réseaux Divers (VRD);
Le lotissement, l'aménagement foncier ;
L'Eclairage public : fourniture, Installation de poteaux électriques ;
La fourniture de matériels bureautiques, informatiques, d'équipements techniques et professionnels ;
L'entretien d'espaces verts, de locaux professionnels et industriels ;
L'Importation, l'exportation, la représentation, la vente et le négoce de tous produits, marchandises et articles ;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100 Parts Sociales de Dix Mille (1,000,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abidjan, Banco2 Yopougon, LOT 2771 B, ILOT 315

Dirigeant(s) : M TRAYE BI TRAH YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04470 du 23/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22774/GTCA/RC/2021 du 23/08/2021

